

Réf: Dossier 383948

Avis de constitution

SOCIETE « DJBOUA EXPRESS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 995, Ilot 103

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 06/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DJBOUA EXPRESS »

Objet : TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES, LE TRANSPORT URBAIN, LES ACTIVITES DE TRANSPORT DE ROUTES, FLUVIAL, MARITIME ET AERIEN, LA LOCATION DE VEHICULES, LE TOURISME

Capital 50,000,000 F CFA divisé en (5000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 5000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 995, Ilot 103

Dirigeant(s) M DIAKITE LAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00748 du 17/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10071/GTCA/RC/2025 du 17/04/2025

